

BUDGET ANNEXE

« PARKINGS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2022

SOMMAIRE

1. Présentation générale du compte administratif du budget annexe « parkings »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « parkings »	4
2.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « parkings »	4
2.2 Le résultat de clôture du budget annexe « parkings »	4
2.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « parkings »	5
2.4 La dette du budget annexe « parkings »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « parkings »	7
3.1 Le volume des autorisations de programme	7
3.2 L'avancement des autorisations de programme	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « parkings »	8
4.1 les recettes d'exploitation du compte administratif	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	9
5. La section d'investissement du budget annexe « parkings »	10
5.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	10
5.2 les recettes d'investissement du compte administratif	11

1. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

2.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **73%** et correspond à un total de **1 439,16 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **80%**, correspondant à un total de titre émis égal à **1 546,92 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent 966.39 K€ et les recettes réelles 1 546,92 K€.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **45%** et correspond à un total de mandats émis de **687,33 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **43%** et correspond à un total de titres émis de **668,09 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **687,33 K€** et les recettes réelles **195,32 K€**.
 - Le stock d'autorisation de programme s'établit à 3003 K€ dont 1532 K€ restent à mandater sur les exercices 2023 et ultérieurs.

2.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	79,21	0,00	107,77	186,98
INVESTISSEMENT	-167,74	167,74	-19,23	-186,98
TOTAL	-88,53	167,74	88,53	0,00

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 permet de couvrir le déficit d'investissement à hauteur de 186,98 K€.

2.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	759,53	550,01	1 097,92	338,39	45%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	659,43	917,81	861,38	201,95	31%
Epargne de gestion courante (EBG)	100,10	-367,80	236,54	136,44	136%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	13%	-67%	22%		63%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	700,00	864,74	449,00	-251,00	-36%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	0,29	2,01	1,01	0,72	251%
Résultat exceptionnel large	699,71	862,73	447,99	-251,72	-36%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	799,81	494,93	684,54	-115,28	-14%
Taux d'épargne de gestion	55%	35%	44%		-19%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	106,87	104,00	104,00	-2,87	-3%
<i>Recettes réelles</i>	1 459,53	1 414,75	1 546,92	87,39	6%
<i>Dépenses réelles</i>	766,87	1 023,82	966,39	199,52	26%
Epargne brute (EBE)	692,66	390,93	580,54	-112,12	-16%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	47%	28%	38%		-21%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	353,07	406,61	406,61	53,54	15%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	n/a
Epargne nette (ENE)	339,58	-15,68	173,93	-165,66	-49%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	23%		11%		

En 2022, l'épargne de gestion courante s'améliore de +63% par rapport à 2021. Cette embellie est due notamment à des recettes supplémentaires perçues sur les parkings

Cependant, le taux d'épargne de gestion enregistre une diminution de 19% résultant d'une baisse de la participation du budget principal de 251K€ entre 2022 et 2021.

En conséquence, le taux d'épargne nette est en baisse passant de 23% à 11%. Ce taux indique la capacité d'autofinancement nette suffisante pour financer les opérations sans avoir recours à d'autres financements externes (subventions, emprunts nouveaux).

2.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « parkings » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	4 344,42	387,07	104,00	0,00	3 957,35

Entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, l'encours de la dette du budget annexe « parkings » a baissé de 387,07 K€. Cette évolution s'explique par le capital remboursé en 2022.

Au regard de la capacité d'autofinancement du budget annexe « parkings » et des besoins, aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2022.

L'encours de dette s'élève donc au 31 décembre 2022 à 3 957,35 K€

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements relative au budget annexe « parkings », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de résorption (en années)
Montant des autorisations de programme	GEI hors projets spécifiques	3 003,00 K€	1 532,73	0,00	300,26	1 232,47	5,1
Total		3 003,00	1 532,73	0,00	300,26	1 232,47	5,1

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 3 003 K€. Le volume d'AP se répartit à travers un programme « GEI hors projets spécifiques » correspondant aux travaux d'aménagements des parkings d'Istres, de Martigues et de Carry-le-Rouet. La durée de résorption s'élève à 5,1 ans.

Au cours de l'exercice 2022, le volume d'autorisation de programme est resté constant. Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2022 à 1 232 K€

3.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

L'autorisation de programme « Travaux d'aménagement PARKINGS » affiche un taux de réalisation de 59%.

Les différentes opérations d'un montant total de 3003 K€ se décomposent comme il suit :

- ✓ Les parkings d'Istres (les Carmes, Arnavaux et Hugo) pour un montant de 2 024 K€ ;
- ✓ Les parkings Martigues (Sainte Croix et Verdon) pour un montant de 788 K€ ;
- ✓ Et le parking Carry le Rouet (Le Rouet) pour un montant de 191 K€.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	1 459,53 K€	1 414,75 K€	1 546,92 K€	109,00%	6%
Recettes de gestion courante	759,53 K€	550,01 K€	1 097,92 K€	200,00%	45%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	159,34 K€	80,00 K€	381,33 K€	477,00%	139%
731- Fiscalité locale					n/a
74 - Dotations et participations			104,67 K€		n/a
75 - Autres produits de gestion courante	600,19 K€	470,01 K€	611,92 K€	130,00%	2%
013-Atténuation des charges					n/a
Autres recettes de fonctionnement	700,00 K€	864,74 K€	449,00 K€	52,00%	-36%
76-Produits financiers					n/a
77 - Produits exceptionnels	700,00 K€	864,74 K€	449,00 K€	52,00%	-36%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires					n/a
Recettes d'ordre	0	440,60 K€	0	0,00%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		440,60 K€		0,00%	n/a
043 - Opération ordre intérieur de la section					n/a
Total recettes de fonctionnement	1 459,53 K€	1 855,35 K€	1 546,92 K€	83,00%	6%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		79,21 K€	0		n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 459,53 K€	1 934,56 K€	1 546,92 K€	80,00%	6%

Les recettes d'exploitation augmentent de 6% entre 2021 et 2022. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les recettes tarifaires 2022 (chapitre 70) s'élèvent à 381 K€ contre 159 K€ en 2021 soit une hausse de 139% par rapport à 2021. Cette hausse est principalement due à la perception de recettes des parkings d'Istres du second semestre 2021 pour un total de 184,61 K€ ;
- ✓ Les dotations et participations s'élèvent à 104,67 K€. Elles correspondent à la perception du fond de solidarité Covid 2021 versé par l'Etat ;
- ✓ Les autres produits de gestion courante progressent de 2% par rapport à 2021. Ils correspondent aux recettes des parkings de Carry-le-Rouet et de Martigues ;
- ✓ S'agissant des produits exceptionnels, ils s'établissent à 442 K€ soit une baisse 36% par rapport à 2021. Cette baisse résulte de la baisse de la participation du budget principal permise par la reprise des recettes tarifaires au chapitre 70.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	766,87 K€	1 040,12 K€	966,39 K€	93%	26%
Dépenses de gestion courante	659,43 K€	917,81 K€	861,38 K€	94%	31%
011 - Charges à caractère général	329,55 K€	552,81 K€	496,49 K€	90%	51%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	329,89 K€	365,00 K€	364,89 K€	100%	11%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6596)	0,52				-100%
014 - Atténuations de produits					n/a
Autres dépenses de fonctionnement	107,44 K€	122,31 K€	105,01 K€	86%	-2%
66 - Charges financières	107,44 K€	121,31 K€	105,01 K€	87%	-2%
67 - Charges exceptionnelles		1,00 K€		0%	n/a
68 - provisions				n/a	n/a
Dépenses d'ordre	0	936,43 K€	472,77 K€	50%	n/a
023 - Virement à la section d'investissement		455,28 K€		0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		481,15 K€	472,77 K€	98%	n/a
043 - Opérations ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	766,87 K€	1 976,55 K€	1 439,16 K€	73%	88%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	0	0	0	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	766,87 K€	1 976,55 K€	1 439,16 K€	73%	88%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à 1 439,16 K€ soit une augmentation globale de 88% par rapport à 2021 avec un taux d'exécution de 73%. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent l'ensemble des dépenses liées aux parkings. En 2022, elles s'élèvent à 496,49 K€ avec un taux d'exécution de 90% ;
- ✓ Les charges de personnel représentent 364,89 K€ avec un taux d'exécution de 100 % ;
- ✓ Les charges financières diminuent à 105,01 K€ avec un taux d'exécution de 87%.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	867,74	934,82	687,33	74%	-21%
Dépenses d'équipement	514,67	519,21	300,26	58%	-42%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
204 - Immobilisations incorporelles				n/a	n/a
21 - Immobilisations corporelles				n/a	n/a
23 - Immobilisations en cours				n/a	n/a
Opérations d'équipement	514,67	519,21	300,26	58%	-42%
Dépenses financières	353,07	415,61	387,07	93%	10%
16 - Emprunts et dettes assimilées	353,07	415,61	387,07	93%	10%
26 - Participations et créances rattachées				n/a	n/a
27 - Autres immobilisations financières				n/a	n/a
45 - Opérations pour le compte de tiers				n/a	n/a
Dépenses d'ordre	0,00	440,60	0,00	0%	n/a
040 - Opérations de transfert entre sections		440,60		0%	n/a
041 - Opérations patrimoniales				n/a	n/a
Total dépenses d'investissement	867,74	1 375,42	687,33	50%	-21%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		167,74		0%	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	867,74	1 543,17	687,33	45%	-21%

En 2022, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement en 2022 s'élèvent à 300,26 K€ en 2022 soit un taux d'exécution de 58% correspondant à des travaux d'aménagement des parkings ;
- ✓ Les dépenses financières inscrivent une hausse de 10% par rapport à 2021 pour un total de 387,07K€ du au remboursement du nouvel emprunt 2021.

En 2022, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 687,33 K€ soit une baisse de 21 % par rapport à 2021.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	1 043,52	606,74	195,32	32%	-81%
Recettes d'équipement	700,00	439,00	27,58	6%	-96%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)				n/a	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	700,00	439,00		0%	-100%
20 - Immobilisations incorporelles				n/a	n/a
21 - Immobilisations corporelles				n/a	n/a
23- Immobilisations en cours			27,58	n/a	n/a
Recettes financières	343,52	167,74	167,74	100%	-51%
10- Dotations, fonds divers, réserves	343,52			n/a	-100%
106 - Réserves		167,74	167,74	100%	n/a
024- Produits des cessions d'immobilisations				n/a	n/a
27 - Autres immobilisations financières				n/a	n/a
45 - Opérations pour le compte de tiers				n/a	n/a
Recettes d'ordre	0,00	936,43	472,77	50%	n/a
021 - Virement de la section de fonctionnement		455,28		0%	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		481,15	472,77	98%	n/a
041 - Opérations patrimoniales				n/a	n/a
Total recettes d'investissement	1 043,52	1 543,17	668,09	43%	-36%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	1 043,52	1 543,17	668,09	43%	-36%

Le total des recettes d'investissement s'élève à **668,09 K€**, soit un taux d'exécution de **43%** et se décomposent comme il suit :

- ✓ Les recettes réelles 2022 sont réalisées à hauteur de **195,32 K€**, soit un taux d'exécution de **32 %** comprenant la couverture du déficit d'investissent (106 – Réserves : 167,74 K€) et un remboursement d'un trop-perçu au chapitre 23 pour 27,5 K€. La régularisation comptable de l'actif et du passif des biens transférés a été réalisée au cours de l'exercice 2022. De ce fait, les recettes d'ordres ont pu être exécutées à hauteur de 472,77 K€ soit un taux de consommation de 98%.
- ✓ Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2022 principalement du fait que la passation des écritures d'amortissement qui permettent de financer les renouvellements des investissements.